

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 5 du 17 janvier 2025

TEXTE NOMINATIF

Texte 15

DÉCISION N° 24-0243/ARM/AAE/SIAE/DIR

portant délégation de signature du directeur du service industriel de l'aéronautique.

Du 19 décembre 2024

DÉCISION N° 24-0243/ARM/AAE/SIAE/DIR portant délégation de signature du directeur du service industriel de l'aéronautique.

Du 19 décembre 2024

NOR A R M L 2 4 3 1 5 6 2 S

Texte(s) abrogé(s) :

➤ [Décision N° 24-0189/ARM/AAE/SIAE/DIR du 10 octobre 2024 portant délégation de signature du directeur du service industriel de l'aéronautique.](#)

Référence de publication :

BOC n°5 du 17/1/2025

Le directeur du service industriel de l'aéronautique,

Vu le code de la défense notamment les articles R.3224-3 et R.3224-8 ;

Vu le décret n° 91-430 du 7 mai 1991 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des ouvriers de l'Etat sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés (JO n° 111 du 14 mai 1991) ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat (JO n° 153 du 4 juillet 2006, texte n° 15) ;

Vu le décret n° 2007-1766 du 14 décembre 2007 modifié fixant les attributions du service industriel de l'aéronautique (JO n° 292 du 16 décembre 2007, texte n° 23) ;

Vu le décret n° 2009-545 du 14 mai 2009 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires du personnel militaire (JO n° 113 du 16 mai 2009, texte n° 22) ;

Vu le décret du 31 août 2024 portant affectation d'un officier général (nomination de l'ingénieur général de première classe de l'armement Yannick CAILLIEZ en qualité de directeur du service industriel de l'aéronautique, à compter du 1er septembre 2024) (JO n° 208 du 1er septembre 2024, texte n° 26) ;

Vu l' [Instruction N° 5262/DEF/CM/31 du 11 avril 2007 relative aux déplacements hors de France métropolitaine.](#)

Décide :

Art. 1er.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission pour le personnel affecté dans leur AIA respectif ou dans leurs antennes, à :

- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement François Decourt, directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Hubert Vailong, directeur de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'AIA de Bordeaux ;
- Madame la capitaine de vaisseau Guénaelle Créachcadec, directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur le colonel Didier Solignac, directeur de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Yohann Llorca, sous-directeur technique de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Christophe Feys, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur Gabriel Demortier, sous-directeur administration de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur Gilles Huré, directeur adjoint et sous-directeur technique de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claudine Rochias, sous-directrice gestion organisation de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Madame Valérie de Belay sous directrice administrative de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Franck Mignot sous-directeur commercial de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Patrick Finotto sous-directeur des achats du SIAé, AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Philippe Dartigues chef du département moyens de soutien de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Jérôme Cazard chef du département ressources humaines de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Gauthier Personnic chef du département management de la qualité de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur le capitaine Philippe Volle chef du détachement de Toul, AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Frédéric Prévot adjoint au chef du détachement de Toul, AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Frédéric Jacquet chef de l'antenne de Phalsbourg, AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, sous-directeur technique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement José Palacio, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame Béatrice Charretton-Meyer, sous-directrice des ressources humaines de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame la capitaine de vaisseau Jeannick Le Deuff, sous-directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Nicolas Guillou, sous-directeur technique de l'AIA de Bretagne ;

- Monsieur Patrick Bossoutrot, sous-directeur technique de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Madame la commissaire principale Lucie Caillié, sous-directrice administration de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.

Art. 2.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission du personnel de la direction du service à :

- Monsieur Patrick Seychelles, sous-directeur des affaires financières ;
- Monsieur Laurent Trottet, sous-directeur des ressources humaines ;
- Madame la colonelle Géraldine Borrel, sous-directrice technique ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Robert de Lesquen, sous-directeur client ;
- Monsieur Christian Rognié, chef de cabinet ;
- Madame Delphine Pradal, cheffe du bureau des missions.

Art. 3.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission de leur directeur d'AIA, à :

- Monsieur Patrick Bossoutrot, sous-directeur technique de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, sous-directeur technique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur Gilles Huré, directeur adjoint et sous-directeur technique de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claudine Rochias, sous-directrice gestion organisation de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Yohann Llorca, sous-directeur technique de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Nicolas Guillou, sous-directeur technique de l'AIA de Bretagne.

Art. 4.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission du personnel de la direction du service géographiquement affecté dans leur AIA respectif ou de leurs antennes, à :

- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement François Decourt, directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Hubert Vailong, directeur de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'AIA de Bordeaux ;
- Madame la capitaine de vaisseau Guénaelle Créachcadec, directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur le colonel Didier Solignac, directeur de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Yohann Llorca, sous-directeur technique de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Christophe Feys, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur Gilles Huré, directeur adjoint et sous-directeur technique de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claudine Rochias, sous-directrice gestion organisation de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Madame Valérie de Belay, sous directrice administrative de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Franck Mignot, sous-directeur commercial de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Patrick Finotto, sous-directeur des achats du SIAé, AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Philippe Dartigues, chef du département moyens de soutien de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur Jérôme Cazard, chef du département ressources humaines de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Gauthier Personnic, chef du département management de la qualité de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, sous-directeur technique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement José Palacio, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame Béatrice Charretton-Meyer, sous-directrice des ressources humaines de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame la capitaine de frégate Jeannick Le Deuff, sous-directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Nicolas Guillou, sous-directeur technique de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur Patrick Bossoutrot, sous-directeur technique de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Madame la commissaire principale Lucie Caillié, sous-directrice administration de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey .

Art. 5.

Dans le cadre des missions hors métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission pour le personnel placé sous leur autorité hiérarchique, à :

- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement François Decourt, directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de l'AIA de de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Hubert Vailong, directeur de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'AIA de Bordeaux ;
- Madame la capitaine de vaisseau Guénaelle Créachcadec, directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur le colonel Didier Solignac, directeur de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.

Pour les déplacements hors métropole de tous les personnels du service industriel de l'aéronautique (SIAE), l'accord préalable du directeur du SIAé est recueilli.

Art. 6.

La signature de tous les ordres de mission susvisés peut se faire par validation par le système CHORUS DT.

Art. 7.

La présente décision est applicable à compter du 2 janvier 2025.

Art. 8.

La décision N° 24-0189/ARM/SIAé/DS/CAB du 10 octobre 2024 portant délégation de la signature du directeur du service industriel de l'aéronautique est abrogée.

Art. 9.

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des Armées*.

*L'ingénieur général hors classe de l'armement,
directeur du Service industriel de l'aéronautique,*

Yannick CAILLIEZ.